

ADELISO (Association de Défense du littoral Sud Ouest de la Presqu'île de Crozon)
Questionnaire aux candidats

A) Qui êtes-vous ? Votre équipe

1) Pensez vous qu'un(e), élu(e) de commune de notre taille doit d'abord être :

Un gestionnaire ?

Un visionnaire ?

Un gestionnaire certainement, un visionnaire, le mot est un peu fort... Je pense que des évolutions de société, de climat, de mentalité sont en cours et que toute bonne gestion doit les intégrer par anticipation pour maintenir la commune à son niveau de qualité de vie en répondant aux attentes des Crozonnais et des presqu'iliens.

2) Votre liste comporte combien de conseiller,ere,s ?

de 20 à 40 ans : 9

de 41 à 65 ans : 18

au-delà de 65 ans : 2

3) Concernant Brest Métropole :

Envisagez vous une fusion ?

Non, nous pensons que, compte tenu du manque de continuité territoriale, de l'éloignement, de la faible représentation que nous y aurions et enfin des écarts de fiscalité, une fusion ne serait pas avantageuse pour nous. Nous avons une identité, une nature enviable et que ce sont des atouts qu'il nous faut garder. Par contre nous pensons également que l'isolement n'est pas bon et nous travaillerions à une coopération optimisée.

Comment pensez vous améliorer les liaisons BREST et QUIMPER ?

Les bus fonctionnent et sont prisés. Cependant les horaires seront à aménager pour s'adapter aux correspondances avec les trains, tout particulièrement à Quimper. Les faibles décalages entre l'arrivée du bus et le départ du train peuvent faire perdre une journée de travail et imposer des frais supplémentaires. Ces horaires seront à travailler avec le département et peut-être avec la SNCF.

B) Climat

1) Connaissez-vous les conséquences prévisibles du changement climatique pour la commune et la communauté de commune ?

Une étude a été réalisée et nous pourrions être à moyen terme en zone submersion pour Morgat. Concernant l'évolution des cultures et des impacts climatiques, je pense que les services de l'Etat informeront les collectivités quand des études d'impact seront réalisées.

2) Que prévoyez-vous pour faire face aux changements climatiques pour :

- Pour conserver les ressources en eau potable.

Notre approvisionnement est divers avec :

Le syndicat de l'Aulne Maritime avec l'usine de Coatigroac'h à Saint Coultz, les besoins augmentent en été pour passer de 11.880m³ en Janvier à 130.968m³ en Juillet

La prise d'eau de "Moulin Kereuzen" sur la commune de Crozon capte une partie de l'eau du ruisseau de l'Aber et alimente un bassin de stockage de 3 000 m³ situé dans la vallée de Poraon. Ces eaux sont traitées par l'usine de production d'eau potable de Poraon pour 350,000m³.

L'ensemble des captages de la commune d'Argol alimentent l'usine de production d'eau de Kernagoff. Production 600,000m³ elle est très sensible à la pluviométrie. La collectivité pour économiser l'eau est confrontée à un gros problème de vétusté des réseaux entraînant d'importantes fuites, la pose de débit-mètres par secteur permet de repérer les portions de réseaux les plus endommagées pour réparation, d'autre part une réduction de pression devrait ménager les réseaux. La généralisation des bacs de récupération des eaux de pluie chez les particuliers pour les arrosages d'été est un moyen d'économiser l'eau et devra être incitée.

- Prévenir la submersion marine

Les moyens de prévenir les submersions marine sont peu nombreux sauf à contrarier les mouvements naturels de la mer. Il faut surtout éviter de construire dans ces zones.

- Eviter les risques d'inondation par pluies abondantes

Le curage des fossés (particulièrement là où il y a des busages) est un des moyens d'éviter les inondations ou les stockages d'eau dans les points bas. Il devra faire l'objet d'un programme suivi par un échancier. Un point critique est la place de Morgat, de même le ru devra être régulièrement curé et les grilles d'obturation devront être enlevées en permanence et remises a titre exceptionnel pour les grands coefficients de marée (<100). Le point bas (de stockage) étant la place de l'église, il est difficile, contrairement à ce qui est dit ici et là, de créer une retenue en amont, plus haut la retenue devrait être très importante. Actuellement avec les aménagements réalisés, si les conditions citées ci-dessus sont réunies, il ne devrait pas y avoir de problème. La preuve a été faite au moment ou les grilles de débouché à la mer ont été retirées, la décrue s'est amorcée instantanément. Le risque, cependant, demeure s'il devait y avoir cumul entre une très gros coefficient de marée et un épisode pluvieux violent, le moment critique étant -2h/+2h de la marée haute. Les clapets anti retour étant fermés par la poussée de la mer, l'eau du Loc'h se retrouve piégée dans le bas de Morgat et provoque une inondation. Le cas est connu à Camaret qui l'a traité en installant des pompes (3) chargées d'évacuer à la mer l'eau piégée.

- Accueillir les migrants climatiques

Nous n'avons que peu de lieux d'accueil à Crozon. C'est un problème qui fait appel à la réflexion. Il devra être abordé au niveau intercommunal de façon à optimiser l'accueil au vu des besoins d'emplois a proximité des lieux d'hébergement.

– Que prévoyez vous pour développer les énergies renouvelables au niveau individuel ?

Un marché se développe, nous avons à Crozon un spécialiste pour les panneaux solaires. Des aides existent pour l'installation de ces équipements. Une incitation pédagogique peut être réalisée par la collectivité concernant les puits canadiens, les aérothermies, géothermies ou encore pompes a chaleur. La communauté de communes a installé une éolienne et une station photovoltaïque. Les résultats chiffrés pourront permettre de comprendre l'intérêt de ces techniques.

C) Pollution

Prévoyez vous un plan, au minimum décennal, de remplacement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ?

Oui, nous sommes sous le coup d'une mise en demeure du Préfet qui s'est encore renforcée puisque l'obligation de limitation des raccordements s'applique maintenant fermement et que nous ne pouvons plus construire d'habitation sauf à l'équiper d'un assainissement individuel (coût moyen 15000€). Assez cocasse quand on sait qu'il y a encore peu de temps on était tenu sous 12 mois d'abandonner son système individuel pour se raccorder au système d'assainissement collectif quand il passait devant la maison. Donc il ne s'agit pas d'avoir un plan mais de faire ce qu'il faut pour sortir de cette mise en demeure que ce soit sous la forme de programme ou de réparations des zones les plus détériorées. Jusqu'à maintenant le déni du problème par la Mairie a amené le Préfet à nous dicter nos actions c'est ainsi que nous traitons les effets du dérèglement et non pas les causes. Et ce n'est pas fini car nous allons certainement devoir construire à grand frais des bassins tampons à chaque postes de relevage. Ces bassins qui n'ont que la durée de leur capacité vont coûter cher et c'est autant d'argent que nous n'aurons pas pour la restauration du réseau qui est LE PROBLEME.

Nous jouons avec le feu, étant une station prisée pour la glisse, la baignade ou encore le nautisme, si la rumeur de cette déficience (entraînant les dégâts que vous connaissez) se répandait, cela pourrait être lourd de conséquences pour notre station. Le système d'évacuation des eaux pluviales souffre aussi de l'état des réseaux, mais le mal est moindre. Le plus urgent étant de déconnecter les branchements d'eaux pluviales du réseau d'assainissement pour ne pas surcharger ce dernier avec des eaux parasites supplémentaires. Sous 2 mois l'étude de la situation imposée dans le cadre de la mise en demeure devrait être rendue, imposant les remèdes à apporter pour sortir de la mise en demeure préfectorale.

Que prévoyez vous pour décontaminer nos coquillages ?

Effectivement, les gisements naturels de coquillages ont fait l'objet de plusieurs déclassements de leur qualité dans les années précédentes. Cette situation a été étudiée et il apparaît notamment à Morgat que cette pollution est essentiellement humaine collectée lors des grandes marées. Nous n'avons pas d'études récentes, mais il est à penser que pour le Loc'h la mise au réseau de la rue des déportés ou les SPANCS fonctionnaient très mal et que la remise en état du réseaux d'eaux usées évitant les passages aux trop pleins, c'est à dire de délestages à la mer vont assainir une situation bien préjudiciable pour l'image de la station et le confort des personnes.

Prévoyez vous d'aider nos agriculteurs pour faire face aux nouvelles réglementations ?

Quand vous parlez de nouvelles réglementations, vous parlez sans doute de l'arrêt des pesticides. La situation de l'agriculture est préoccupante car on prévoit une forte diminution des fermes d'exploitations (dernier recensement 44 fermes prévues sur 139 entreprises de culture et d'élevage). Nous ne sommes pas à même de parler au nom des agriculteurs. C'est un métier il nous faut les écouter pour comprendre leurs souhaits ou leurs besoins. Mais ce que l'on peut dire c'est que nous favoriserons par tous les moyens dont nous disposerons une production saine et une consommation locale. Dans les cantines, les restaurants d'entreprises sur le marché etc..

D) Urbanisme

Quels moyens envisagez vous de mettre en œuvre pour exercer votre rôle de police de l'urbanisme ?

. Les règles de l'urbanisation sont régies par le Scot et le PLUi. Il est vrai que dans ces temps actuels entre ordres et contre-ordres, jugements et appels successifs.. c'est un flou artistique. Nous avons trop subi la vision des urbanistes brestois pendant des années. Il faut se réveiller. Nous pensons déjà

qu'une charte architecturale pourrait aider à retrouver une harmonie, elle permettrait d'établir une règle à respecter. Ensuite, il faudrait que le maire exerce la police de l'urbanisme en vérifiant la conformité des réalisations aux plans initiaux, sinon ce serait une prime pour certains qui fournissent un plan pour obtenir leur permis de construire et se permettent ensuite d'y déroger. Pour cela, il faut un fonctionnaire accrédité pour dresser un procès-verbal en cas de non-conformité.

E) Tourisme

Quelle est votre politique de gestion prenant en compte l'évolution du tourisme sur la presqu'île ?
Quels dispositifs respectueux de l'environnement envisagez vous pour l'accès aux sites remarquables et aux plages ?

Le tourisme est primordial pour notre économie et nous devons admettre que si notre vie est agréable avec des magasins ouverts l'hiver c'est parce que le tourisme fait le chiffre d'affaire des commerçants. Le tourisme est un phénomène social climato dépendant pour le tourisme de base. Le pouvoir de la commune pour ce tourisme là est sans doute d'organiser les cheminements, les parkings et la propreté pour éviter d'avoir des spots dégradés et sales. Le chemin de l'île Vierge est passé de 15.000 à 60.000 passages, sans faire de mauvais esprit, avec un simple article sur une revue. On ne peut légalement empêcher ces passages, on peut simplement les organiser et les réglementer. Un travail est en cours à la COMCOM sur le sujet. Des travaux de régulation d'accès avec création de parking ont déjà été réalisés. Un constat sera à établir pour juger si les moyens mis en place sont suffisants ou si on peut les améliorer. Des navettes de distribution des plages pourraient être envisagées pour diminuer la circulation. Un réseau de pistes cyclables, inexistant à l'heure actuelle, est à développer. Le vélo est un déplacement doux et crée de l'emploi. Nous avons cependant un objectif supplémentaire, c'est d'allonger la saison avec un tourisme thématique et sédentaire : randonnée, culture ou encore sport.